**FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS 2022/2023**

Accueil des enfants avec **RESERVATION OBLIGATOIRE**

À la journée

À la demi-journée

Avec ou sans repas

Horaire : 7h30 /9h 11h45 /12h 13h30/14h 17h/18h15

**Le paiement s’effectue à la réservation**

Les inscriptions peuvent se faire au mois ou par période de vacances (dernier délai le 15 du mois précédent pour le mois qui suit ex : 15 aout pour les mercredis de sept ,15 sept pour les mercredis d’octobre……………………)

Il est impératif de remplir et de renvoyer les feuilles de réservation au plus vite afin d’éviter toute erreur ou oubli

**Les inscriptions de dépannage restent exceptionnelles**

**(Le lundi 12h pour le mercredi suivant)**

**Les annulations se font dernier délai le lundi 12h pour le mercredi qui suit (afin de ne pas perdre la journée 1 seule fois par periode)**